



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
et de la Sécurité sociale

Direction de la santé

**Aux Directeurs généraux des
établissements hospitaliers**

Luxembourg, le 16 mars 2026

Concerne: Subvention par la Direction de la santé pour médecins-chercheurs dans les établissements hospitaliers – appel à candidatures

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

J'ai le plaisir de vous informer que la Direction de la santé relance un appel à candidatures pour l'attribution de subventions pour médecins-chercheurs pour l'exercice 2027.

L'objectif de la subvention pour médecins-chercheurs est de cofinancer une partie du salaire/revenu d'un médecin-chercheur pour le temps de travail dédié à l'activité de recherche, dans le cadre d'un projet de recherche clinique spécifique, sur un maximum de 4 exercices financiers, sélectionné sur base du cahier des charges correspondant.

Pour tout renseignement complémentaire, je vous réfère aux informations publiées sur la page dédiée à la [subvention pour médecins-chercheurs](#) dans la rubrique « [recherche biomédicale](#) » du site SanteSecu.lu.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à recherche@ms.etat.lu entre le 16 mars et le 26 juin 2026 au plus tard. Toute demande reçue après ce délai ou toute demande incomplète ne sera pas recevable.

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Directeur de la santé
Dr Jean-Claude SCHMIT